

## En finir avec l'idéologie de grand-papa

### L'invité

**Olivier Delacrétaz**  
Président  
de la Ligue vaudoise



Depuis que je m'intéresse à l'Ecole, c'est-à-dire, en gros, depuis que je l'ai quittée, j'entends des politiciens proclamer leur volonté d'en finir avec «l'Ecole de grand-papa». Etant moi-même grand-père, je pourrais supposer qu'ils parlent de l'Ecole telle qu'elle existait dans ma si lointaine enfance.

A cette époque, la primaire et la secondaire n'étaient pas successives, mais parallèles. La voie primaire conduisait aux apprentissages. C'était la plus nombreuse. A douze ou treize ans, les plus doués et les plus zélés pouvaient entrer, après examen, dans la filière ardue de la primaire supérieure. La secondaire, c'est-à-dire le collège, commençait à dix ans. Après la réforme de 1956, le collégien commençait par deux ans de «tronc commun».

Ensuite, il choisissait l'une des quatre sections, classique (latin), maths-sciences, moderne (langues) ou générale. Une année plus tard, les classiques optaient pour le grec ou l'anglais. Certificat à seize ans. Gymnase en deux ans et quart. Baccalauréat à dix-huit ans. Le bac classique ouvrait la porte à tout, de l'Université à l'Ecole de fromagerie de Moudon, laquelle n'avait pas encore été bradée par le gouvernement.

Cette Ecole de grand-papa vécut des réformes en rafales permanen-

tes, notamment la réforme Cevey en 1984, «Ecole vaudoise en mutation» (EVM) en 1995, et la LEO, entrée en vigueur en 2013. Chacune était censée éliminer définitivement l'«Ecole de grand-papa». Mais, à peine était-elle mise en œuvre que les réformateurs dénonçaient son caractère grand paternel dans le but de préparer la suivante. La réforme se nourrit de ses propres erreurs.

En réalité, l'Ecole d'aujourd'hui n'a plus rien à faire avec celle que j'ai suivie. Celui ou celle qui utilise encore la formule «Ecole de grand-papa» révèle son ignorance de la réalité scolaire et son absence volontaire d'esprit critique à l'égard des vieilles rengaines idéologiques du Département.

Car la seule chose qui n'a pas évolué, dans l'Ecole vaudoise, c'est l'idéologie des ancêtres de la réforme, Langevin, Bourdieu, Meirieu: unification des structures scolaires et de la formation des maîtres, changement continu de terminologie, obsession de la méthode, rejet des humanités, survalorisation des formations universitaires, le tout enrobé dans un glaçage de considérations égalitaires et libertaires. Considérations trompeuses, d'ailleurs, car toutes les réformes que cette idéologie a inspirées n'ont fait que renforcer les inégalités, les espoirs déçus et les rancœurs, rallonger les études et renforcer le pouvoir et les contrôles de l'appareil central sur les enseignants.

On souhaite que cet échec persistant incite le prochain chef du Département de la formation et de la jeunesse à mettre enfin au rebut la néfaste «idéologie de grand-papa».

## Duel gauche-droite au gouvernement vaudois

### L'invité

**René Knüsel**  
Politologue  
et professeur  
à l'UNIL



Pour le second tour à l'élection du Conseil d'Etat, les acteurs se présentent sur un axe gauche-droite. Deux coalitions se feraient face: les roses-verts soutenus par les rouges d'une part et les «bleus violets» (PLR + UDC) rejoints par les «verts clairs», de l'autre.

Forger les enjeux est l'art des acteurs en politique. Encore faut-il être crédible. Sur la droite de l'échiquier, il est question d'une nouvelle majorité édiflée sur la base d'une alliance inédite, laquelle devrait aboutir à un gouvernement que ses artisans appellent de centre droit. En face, la coalition majoritaire au pouvoir s'affirme de centre gauche. Cette majorité a dû composer avec l'appui conditionné de la «gauche» et convaincre une partie des députés de l'autre bord politique.

Cet affrontement, présenté par divers médias comme une campagne dynamique, se fait-il en termes politiques? On peut en douter, même si des invectives sont échangées entre les deux camps. Le citoyen devrait pouvoir juger au moins sur la base d'objectifs annoncés de part et d'autre. Un programme minimal fait défaut au centre droit, remplacé par une vision commune.

L'électeur est dès lors contraint de décider sur la base de ses convictions idéologiques ou sur la foi de quelque déclaration n'enga-

geant que les candidats.

Des considérations rationnelles peuvent-elles aider à choisir? Par exemple, le Conseil d'Etat devrait-il être à l'image du Grand Conseil? Même si les systèmes électoraux sont différents - l'existence d'un second tour l'atteste - l'électeur pourrait chercher à reproduire le rapport de force qui prévaut au Législatif.

L'application «mathématique» d'une telle projection montre qu'avec trois élus le PLR est surreprésenté, comme les socialistes, dont le deuxième siège ne correspond juste pas à la proportion. Dans cette configuration, l'UDC et les Verts ont pleinement droit à un élu.

L'élection au gouvernement ne se fait cependant pas à la proportionnelle. Dans un système majoritaire, les coalitions sont déterminantes. Sans elle, ni l'UDC ni les Verts ne pourraient faire élire un des leurs. Mais il apparaît que le PS et le PLR sont clairement gagnants. Les 2 principaux partis du canton sont redevables à leurs alliés, qui doivent eux se présenter au second tour.

«Proportionnaliste» dans l'âme, le citoyen tend soit à s'abstenir si les objectifs visés sont atteints, soit à «corriger» ce qu'il peut percevoir comme une inégalité. Le dilemme est d'autant plus aigu que le profil du nouvel élu colorera l'ensemble du groupe dont il se revendique.

C'est ce qui explique la forte personnalisation de ce second tour, quasi absente jusque-là. La candidate Vert libérale et ceux des autres listes ne devraient pas être en mesure de remettre en question ce jeu stratégique.

## Votation fédérale

# Et si c'était non à

### Qui seraient les gagnants et les perdants d'un rejet du plan

#### L'essentiel

● **Campagne** Donnée comme gagnée d'avance, la Stratégie énergétique a perdu du terrain ces dernières semaines

● **Plan B** Partisans et adversaires se déchirent sur les conséquences qu'aurait un non à la révision de la loi sur l'énergie

● **Fronts** Milieux économiques et défenseurs de l'environnement apparaissent très divisés

#### Florent Quiquerez

«Il n'y a pas d'autres alternatives.» Les partisans de la Stratégie énergétique évoquent

souvent cet argument pour appeler à voter oui le 21 mai. Ce projet est présenté comme l'instrument incontournable de la transition énergétique d'un pays qui a décidé de tourner le dos à l'atome.

Mais être ainsi mis devant le fait accompli n'est pas du goût des opposants, pour qui d'autres scénarios sont possibles pour assurer notre approvisionnement énergétique.

Y a-t-il un plan B à la voie tracée par Doris Leuthard pour sortir du nucléaire? Quelles seraient les conséquences d'un non, dimanche prochain? Alors que les derniers sondages montrent un scepticisme croissant, tout spécialement en Suisse alémanique, quelques éléments de réponses au travers de six enjeux.

#### 1. Faudra-t-il importer davantage de courant?

L'énergie atomique couvre en moyenne un tiers de la production électrique. La Stratégie énergétique propose d'en remplacer la moitié par les nouveaux renouvelables et d'économiser le reste en réduisant notre consommation par des mesures d'efficacité.

«En cas de non le 21 mai, la Suisse se trouverait rapidement prise au dépourvu, forcée d'acheter à l'étranger», explique Roger Nordmann (PS/VD), un des partisans du projet. «Il faudrait passer par des importations massives de charbon allemand ou de nucléaire français», précise Daniel Brélaz (Verts/VD). Un véritable autogol. «Nous dépensons chaque année 10 milliards pour acheter du pétrole, du gaz ou de l'uranium à l'étranger. Sur cette somme, 3 milliards pourraient être investis ici avec le développement des renouvelables.»

Ce catastrophisme n'est pas partagé par les opposants. «Les centrales ne stopperont pas leur activité toutes en même temps, explique Michaël Buffat (UDC/VD). Le marché décidera alors quelle forme d'énergie devra être produite. Il y aura de la place pour le renouvelable, mais pas dans les objectifs irréalistes fixés dans la stratégie.» Benoît Genecand (PLR/GE) est plus critique encore. «La production de renouvelable interviendra au même moment que la production allemande de photovoltaïque. Elle sera inutile pour nos besoins hivernaux où le nucléaire représente jusqu'à 70% de l'électricité.» Pour le Genevois, il faut envisager la construction d'une turbine à gaz «enclenchée seulement en cas de pics hivernaux», et conclure des accords avec les pays voisins en attendant de construire une production autonome.

#### 2. Pourra-t-on construire de nouvelles centrales nucléaires?

La nouvelle législation interdit la cons-



«En cas de non le 21 mai, la Suisse se trouverait rapidement prise au dépourvu, forcée d'acheter à l'étranger»



**Roger Nordmann (PS/VD)**  
Partisan du projet

«La vraie question, c'est comment on conserve les barrages. Les acteurs doivent faire des efforts, et ne pas simplement attendre qu'on leur verse de l'argent public»



**Benoît Genecand (PLR/VD)**  
Opposant au projet

## Une loi qui divise tant les milieux éco

● La Stratégie énergétique 2050 devait être une promenade de santé pour Doris Leuthard. Elle se révèle plus chahutée et incertaine qu'attendu, avec une multiplication des comités de campagne pour et contre.

Les lignes de fracture traversent des camps normalement très homogènes. Ainsi, les milieux économiques affichent-ils leurs divisions. L'Union suisse des arts et métiers (USAM) milite pour le oui. Et plusieurs grandes entreprises ont également décidé de s'engager directement. C'est le cas

d'ABB, Ikea, AXA Winterthur, ou encore Coop. En revanche, l'Union patronale, Swissmem, Swissmechanic et Scienceindustries ont pris position contre la révision de loi. Quant à EconomieSuisse, elle a finalement décidé de ne pas prendre position! Une décision plutôt étonnante pour un sujet dont les répercussions économiques sont indéniables.

Même différence d'appréciation chez les milieux de défense de l'environnement. La plupart des grandes associations prônent le oui. Pro